4 ÈME COLLOQUE

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

TABLES RONDES, ATELIERS, DÉBATS, AFTERWORK...

UNE AUTRE ÉTHIQUE DE LA SORTIE DU CONFLIT

VENDREDI
12 JUIN
2015

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
mcm@droit-collaboratif.org
www.droit-collaboratif.org

MAISON DU BARREAU
2 RUE DE HARLAY 75001 PARIS

UNE AUTRE ÉTHIQUE DE LA SORTIE DU CONFLIT

VENDREDI
12 JUIN
2015

ASSOCIATION FRANÇAISE DES PRATICIENS DU
DROIT COLLABORATIF

PRÉSENTATION
DU COLLOQUE

Le Processus de droit collaboratif est-il limité au droit de la famille ?

C'est la question que nous nous étions posée l'année dernière. **La réponse est non !**

Depuis le dernier colloque, des groupes de travail se sont mis en place pour réfléchir à l'utilisation du processus collaboratif aussi bien en droit social qu'en droit des affaires.

En effet, **le processus collaboratif nécessite un véritable changement de posture face au conflit,** autant de la part de l'avocat que de celle de son client, qui ne saurait être limité à un seul domaine du droit.

Cette transformation peut être opérée par tous les justiciables, personnes physiques ou morales, acteurs de la vie privée, de la vie au travail ou bien des affaires et par leurs conseils.

Cette implication nouvelle qui impose de renoncer à certaines méthodes et d'envisager d'autres cadres pour régler un différend, **n'est-elle pas le fondement d'une éthique du conflit qui reste à élaborer ?**

Si tel est le cas, en quoi le développement de cette éthique est-il pertinent ?

C'est sur ce thème que nous vous proposons de réfléchir cette année.

Pour nous y aider, **nous avons fait appel à des personnes du monde de l'entreprise,** mais aussi à un Professeur de droit et au Président d'un cabinet de lobbying.

La deuxième **table ronde**, traditionnellement tournée vers la pratique, nous permettra d'entendre des avocats et des juristes témoigner de leurs expériences dans des domaines variés du droit.

Des ateliers seront proposés l'après-midi, à destination aussi bien des avocats formés au processus collaboratif et ayant déjà de l'expérience que des néophytes. Cette année, pour répondre à vos nombreuses demandes, certains de nos ateliers seront dupliqués.

Nous terminerons cette journée de réflexion et de travail par un moment de convivialité avec une surprise et une soirée **afterwork** facultative.

MAISON DU BARREAU
2 RUE DE HARLAY 75001 PARIS

INFORMATIONS
ET INSCRIPTIONS
mcm@droit-collaboratif.org
www.droit-collaboratif.org